

Coin nature : Désherber de manière douce

L'usage de produits chimiques est dorénavant interdit au cimetière. Nous verrons plus que jamais si le dicton alsacien suivant se vérifie : « S'Unkrüt verderbt net » (la mauvaise herbe ne périt pas).

Plus sérieusement, nous faisons de plus en plus la chasse aux produits désherbants, très bien. Les produits chimiques certes « efficaces », sont loin d'être sans conséquence pour la richesse de nos sous-sols, et notre santé. Dans biologique, il y a « logique ».

Loin de moi l'idée d'être moralisateur sur le sujet, chacun se fera son avis sur la question. Je dirais juste que certains pictogrammes devraient mettre la puce à l'oreille.



Mais existe-t-il des alternatives efficaces et faciles à appliquer, contre ces satanées herbes qui poussent entre les dalles et les pavés ? J'ai testé pour vous :

Méthode 1 : eau bouillante. Très efficace pour faire trépasser les herbes envahissantes. Dès le lendemain, elles sont brunes et peuvent être balayées.

Avantage : zéro pollution. Inconvénient : à renouveler souvent.

Méthode 2 : dans un pulvérisateur, bicarbonate + eau (70 gr pour 1 litre d'eau)

Méthode 3 : dans un pulvérisateur : 40 ml vinaigre + 200 gr sel + 1 litre eau

Ces deux méthodes se valent à mon avis. Le bicarbonate est moins « agressif » pour vos revêtements.

Avantage : efficace, simple, et pas cher ! Inconvénient : je n'en vois pas.

Attention : si vous versez du vinaigre sur du bicarbonate, ça va mousser dans le pulvérisateur. Rigolo, pas dangereux (à tester plutôt pour nettoyer la salle de bain)

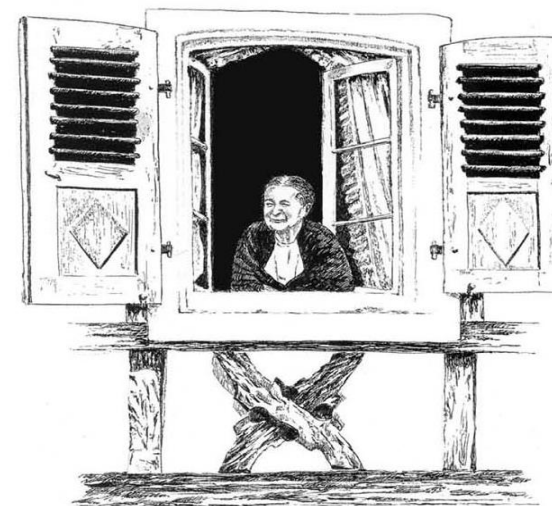
A vos pulvé !

Geiger Rémy

ALBÉ

Juillet-Août 2023

N° 163



S'FANSCHTERGIGERLA

Juillet : « A la Saint-Arsène, met au sec tes graines »

Août : « C'est lorsque le puit est à sec que l'eau devient précieuse »

INFORMATIONS COMMUNALES

Travaux dans le vignoble

Un premier coup de niveleuse vient d'être passé dans certains chemins afin qu'ils ne présentent plus de danger pour les usagers. Le gros des travaux sera cependant réalisé fin août afin d'attendre que les éventuels dommages des orages d'été soient passés.

En forêt, ce sont environ 10 km de chemins qui ont également été débarrassés de la terre et des cailloux qui tombent des talus, ainsi que des ronces, qui ont tendance à envahir les chemins.

Travaux Mairie

Le toit de la mairie, qui est resté en souffrance durant plusieurs années, va enfin être refait à neuf à partir de fin août. Nous profiterons de la mise en place de l'échafaudage pour remplacer les volets qui menacent de tomber.

Eclairage public

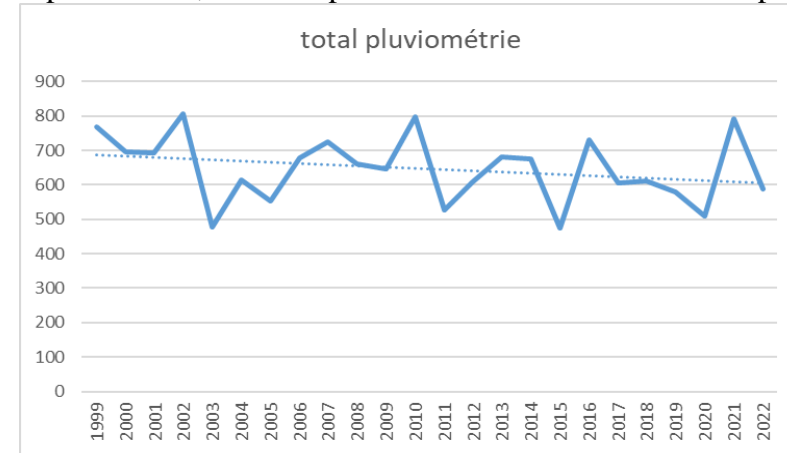
Sur la période de décembre à mai, la facture relative à la consommation d'électricité pour l'éclairage public s'élevait à 2915 € l'an dernier. Pour la même période, elle s'élève cette année à 1862 €. L'économie réalisée est donc supérieure à 1000 € pour une période de 6 mois.

Ce changement semble avoir été bien accepté par la majorité des habitants car nous sommes tous bien conscients que les économies d'énergie sont devenues indispensables.

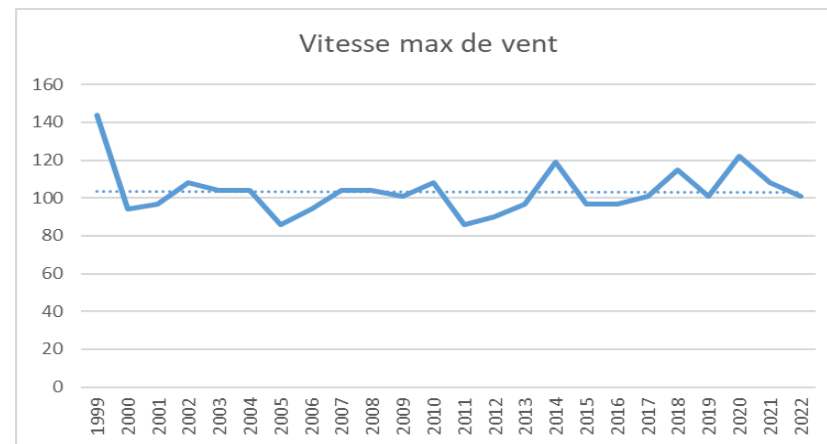
Retour des courriers concernant les baux de chasse

Vous avez été destinataire en juin d'un courrier concernant le reversement des produits de la chasse à la commune ou aux différents propriétaires fonciers. Cela représente quelques dizaines de centimes par are et par an. Pour obtenir la réponse des deux tiers des propriétaires, il est impératif que chacun d'entre vous nous retourne le ou les courriers rapidement, même si vous ne possédez que quelques ares. **Nous comptons sur vous** car cela représente une somme d'argent non négligeable dans le budget de notre petite commune. Vous pouvez également déposer à la mairie les courriers des autres communes de la vallée de Villé, nous leur ferons parvenir.

Il pleut moins, même si parfois les intensités de certaines pluies augmentent.

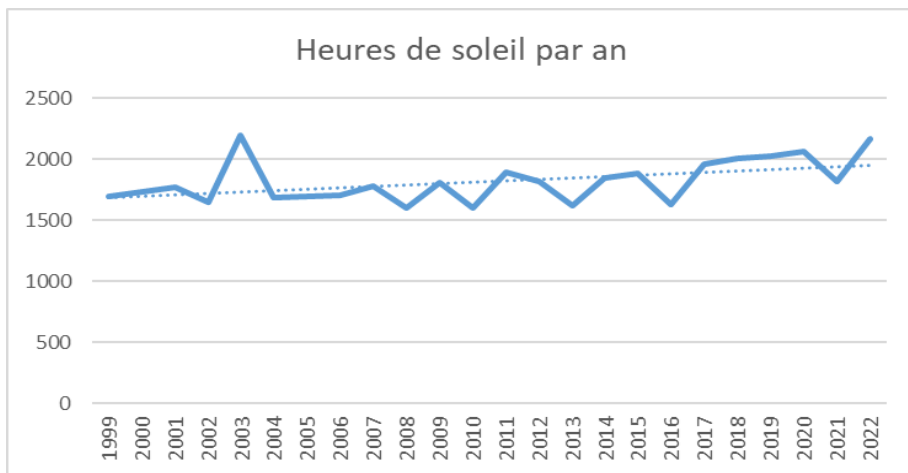


Les vitesses de vent restent stables (mise à part l'exceptionnelle tempête de 1999)

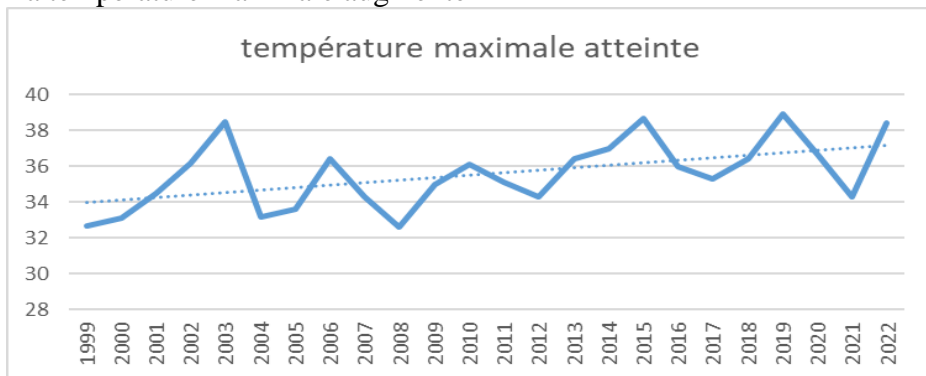


Je n'ai pas les compétences scientifiques pour conclure quoi que ce soit, mais si cela continue comme ça, nous pourrions bientôt planter des oliviers et cultiver de la lavande. Quant à nos grillons, ils se feront tôt ou tard concurrencer par les cigales !

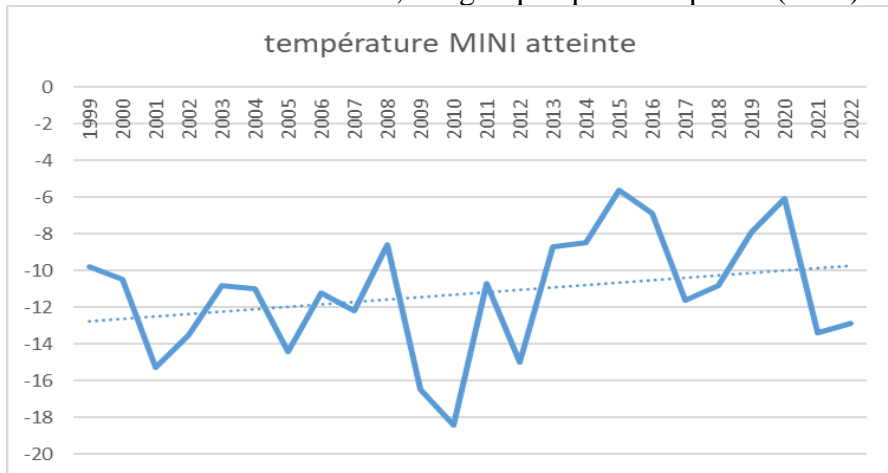
Le nombre d'heures d'ensoleillement augmente.



La température maximale augmente



Il fait de moins en moins froid, malgré quelques exceptions (2010).



Quelques consignes estivales

Nous avons constaté à plusieurs reprises que des feux de camps ont été allumés du côté de la Sohle. Nous comprenons que des jeunes ou moins jeunes aient envie de passer des soirées sous les étoiles mais il est rappelé que, compte tenu de la sécheresse, cela est bien trop dangereux voire irresponsable de prendre de tels risques.

La période estivale est en générale la période où le niveau de nos rivières est au plus bas. Lorsque vous versez de l'eau souillée dans les caniveaux de vos rues ou lorsque vous lavez vos voitures l'eau contenant les détergents s'écoule directement dans la rivière sans passer par la station d'épuration. Même une faible quantité de produit peut suffire pour détruire faune et flore de nos cours d'eau en quelques minutes. En cette période de l'année, seul le lavage en station peut éviter de tels risques et est autorisée.

Le débit en eau potable de nos sources est à l'image de celui de nos rivières. L'état de vigilance a de ce fait été décrété sur le bassin versant du Giessen. Il est donc recommandé d'économiser au maximum notre consommation et éviter toute forme de gaspillage.

Crottes de chien

De nombreux concitoyens se plaignent toujours des déjections canines sur les trottoirs. Si certaines personnes pensent encore que le petit cadeau délicatement déposé par leur chien chez le voisin est apprécié, sachez que ce n'est pas le cas !

Fermeture mairie

Le secrétariat de la Mairie sera fermé du 26 juillet jusqu'au 16 août inclus. Il sera également fermé le jeudi 13 juillet.

Déclaration de travaux ou permis

Avant tout démarrage de travaux (construction, démolition, modification, peinture, clôture, remblais...) **il est impératif de vous renseigner en mairie** pour savoir si les travaux envisagés sont autorisés et quelle démarche administrative est nécessaire.

DIVERS

Promenade d'automne

Vous pouvez d'ores et déjà noter la date de la neuvième promenade d'automne qui aura lieu dimanche le 8 octobre. De plus amples renseignements vous seront donnés dans le prochain numéro.

Ecole

La kermesse de l'école a eu lieu le vendredi 30 juin au parc. Les enfants ont présenté un spectacle et des chansons suivi d'une petite restauration proposée par l'amicale des parents d'élèves d'Albé. Merci à l'amicale des sapeurs-pompiers d'Albé pour l'installation de la tonnelle qui a permis d'être à l'abri lors de cet événement.

Terrain à vendre

Parcelle à vendre zone N, section 28 parcelle 125 d'une contenance de 17.65 ares lieu-dit Schantzgreuer, pour 700 euros. Elle est accessible des 2 côtés par un chemin rural.

Contactez Mme Françoise Lichte tél 06 61 56 73 32, pfnlichte@orange.fr

L'Etat-Civil

Juillet

92 ans : Henri Ulrich

88 ans : Madeleine Allheily née Hubrecht

Août

91 ans : Roland Reymann

84 ans : Robert Burgholzer

84 ans : Anne-Marie Lejay née Siegel

Décès :

Marie-Thérèse FRANTZ née KUHN le 10 mars 2023

Armand VONDERSCHER, qui fut employé communal de 1967 à 1977, le 7 avril 2023

Avec toutes nos excuses aux proches d'Armand pour l'erreur dans le dernier numéro.

Sécheresse ou pas sécheresse en 2023 ?

Je répondrais à cette question avec certitude, en décembre 2024 ! En attendant, difficile de se faire un avis précis. Les prédictions des anciens peuvent nous aider.

- en janvier « Sécheresse de janvier, richesse de fermier. »
- en février « Si pour la Sainte-Agathe il pleut, le maïs croit au mieux »
- en mars « Pluie de Sainte-Mahaut, n'est jamais trop. »
- en avril « Quand il pleut le jour de Saint-Georges, sur cent cerises, on a quatorze. »
- en mai « À la Saint-Honoré, s'il fait gelée, le vin diminue de moitié. »

Donc, selon les dictons ci-dessus, cette année, si vous êtes fermier cultivant du maïs, que vous ne comptez pas faire de Kirsch mais plutôt du vin, ça devrait aller. Pour les autres, on verra !

Sinon, on peut regarder dans le rétro. Voici les données météo de 1999 à 2022, températures, pluviométrie, ensoleillement, etc...

Sources linternaute.com et Météo France.

Voici ce que cela donne :

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
heures soleil année	1696	1732	1771	1645	2198	1688	1700	1707	1784	1601	1810	1597	1898	1822	1616	1844	1886	1625	1956	2004	2030	2062	1814
température max	32,7	33,1	34,5	36,2	38,5	33,2	33,6	36,4	34,3	32,6	35	36,1	35,1	34,3	36,4	37	38,7	36	35,3	36,4	38,9	36,7	34,3
température mini	-9,8	-10,5	-15,3	-13,5	-10,8	-11	-14,4	-11,2	-12,2	-8,6	-16,5	-18,4	-10,7	-15	-8,7	-8,5	-5,6	-6,9	-11,6	-10,8	-7,9	-6,1	-13,4
pluviométrie mm /an	768	697	694	806	477	615	553	679	725	661	647	798	528	609	680	674	475	730	604	611	579	508	793
vent max km/h	144	94	97	108	104	104	86	94	104	104	101	108	86	90	97	119	97	97	101	115	101	122	108